

BREVET de TECHNICIEN SUPÉRIEUR
Conception et Réalisation de Carrosserie

Épreuve E4 :
conception préliminaire de produits carrossés

- SESSION 2022 -

Durée : 4 heures

Coefficient : 4

**Étude d'une rampe de véhicule pour personnes
à mobilité réduite**

Matériel autorisé :

L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.
L'usage de la calculatrice sans mémoire, « type collègue » est autorisé.

Répondre sur feuille de copie

Documents à rendre avec la copie :

- Documents réponsespages DR1 à DR7

L'ensemble des documents réponses sera agrafé à la copie.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il soit complet.

Le sujet se compose de :

Dossier sujet : 11 pages, numérotées de DS1 à DS11.

Dossier technique : 17 pages, numérotées DT1 (3 p.) DT2 (6 p.) DT3 (5 p.) DT4 à DT6

Dossier réponses : 7 documents, numérotés de DR1 à DR7.

S'il apparaît au candidat qu'une donnée est manquante ou erronée, il pourra formuler toutes les hypothèses qu'il jugera nécessaires pour résoudre les questions posées. Il justifiera, alors, clairement et précisément ces hypothèses.

| | | |
|---|-------------------------|----------------------|
| BTS CONCEPTION ET RÉALISATION DE CARROSSERIE | | Session 2022 |
| Nom de l'épreuve : Conception préliminaire de produits carrossés | Code : 22CRE4CPC | Page de garde |